

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ DE NANTES

LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;
Vu l'arrêté du 5 septembre 2014 relatif à l'accréditation de l'Université de Nantes l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. Yoann ELIO, né le 27 novembre 1994 à BONDY (93) en vue de son inscription à la licence ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, mention PSYCHOLOGIE

est délivré à **M. Yoann ELIO**

au titre de l'année universitaire 2015-2016

et confère le **grade de licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.



le Président,

Le titulaire

Olivier LABOUX



Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

William MAROIS

Fait à Nantes, le 3 octobre 2016

2016558227

N° NANTES 12114215